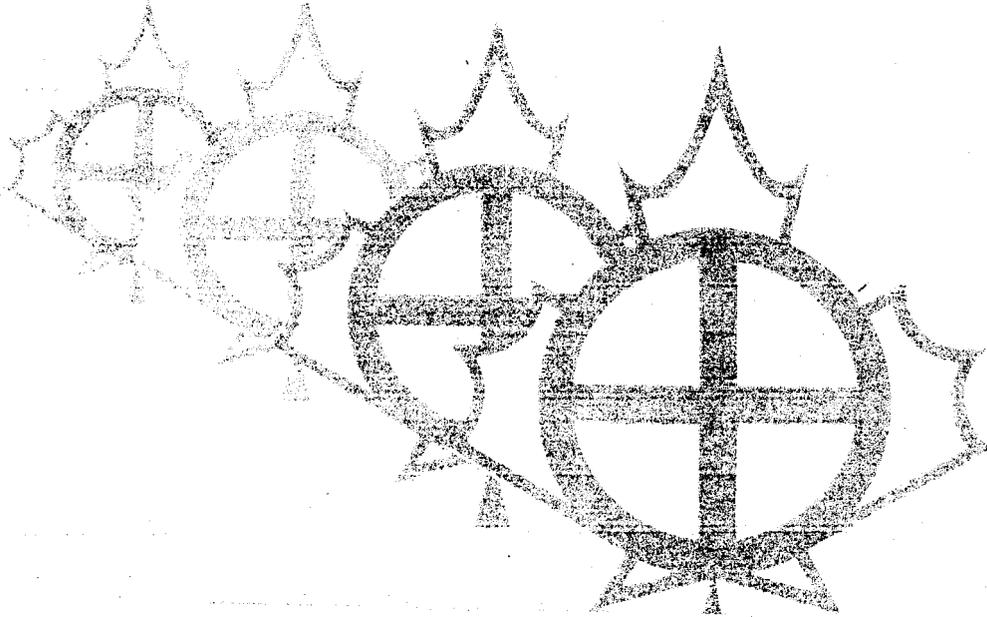


PROGRAMME



du

PARTI

SOCIAL

du Canada

		APR 20 2001	
		DISC 11	
		MAR 12 2001	
		LIBRARY	
		JOSEPH S. STAUBER	
		NOV 29 1999	
		LIBRARY	

JOSEPH S. STAUBER
DATE DUE



MESSAGE

du chef du parti Crédit Social du Canada

Cher concitoyen,

Je suis heureux de vous faire parvenir une copie du programme du Parti Crédit Social du Canada. Nous croyons fermement en notre système canadien d'entreprise privée et nous avons confiance que notre programme prouvera à tous que nous désirons construire un meilleur pays.

Notre programme offre des solutions sérieuses aux problèmes qui touchent tous les Canadiens: l'inflation, le chômage, la mainmise étrangère sur notre économie, le logement, l'agriculture, la justice. Nous offrons des solutions sérieuses aux problèmes du développement de nos ressources naturelles, au problème de la sécurité économique ainsi qu'à toutes les autres difficultés qui ralentissent le développement de notre pays.

Je vous demande donc d'étudier les propositions du parti Crédit social avec attention. C'est en elles que vous trouverez les raisons qui justifient l'établissement d'un gouvernement créditiste dès la prochaine élection au Canada.

Bien à vous,

Réal Caouette
Chef du parti Crédit Social
du Canada

LES 4 PRINCIPES DU CREDIT SOCIAL

1-

L'ÊTRE HUMAIN EST LA CRÉATURE LA PLUS PRÉCIEUSE DE TOUTE SOCIÉTÉ ORGANISÉE.

Puisque l'homme est une créature divine douée d'une âme, il a des droits indéniables vis-à-vis des biens spirituels et temporels, et ceux-ci doivent être respectés et sauvegardés intégralement.

2-

LE GOUVERNEMENT DOIT SERVIR L'HOMME

Le rôle d'un gouvernement élu et responsable est de fournir au peuple les résultats qu'il désire dans l'administration des affaires publiques, en autant qu'ils soient physiquement possibles et moralement souhaitables.

3-

LIBERTÉ ET SÉCURITÉ

Tout homme doit avoir la possibilité de choisir librement parmi des choses moralement bonnes. La sécurité économique ne doit pas être une entrave à l'exercice de cette liberté; elle doit, au contraire, en favoriser l'expression entière.

4-

IL FAUT RENDRE FINANCIÈREMENT POSSIBLES LES CHOSES PHYSIQUEMENT RÉALISABLES

Tout ce qui est moralement souhaitable et physiquement réalisable doit devenir financièrement possible.

LE PROGRAMME DU PARTI CREDIT SOCIAL DU CANADA

	pages
1- Principes fondamentaux	3
2- Droits de la personne humaine et des citoyens	4
3- Politiques gouvernementales	5
4- Politiques économiques	7
5- Réformes parlementaires	10
6- Justice	11
7- Programmé de sécurité sociale et économique	12

DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE

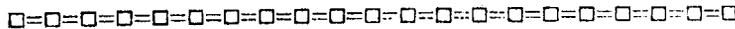
DROITS PERSONNELS



Nous croyons que l'individu constitue l'élément le plus important de la société. La fonction principale du gouvernement est de protéger la liberté individuelle.

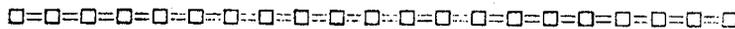
Assuré que les demandes des citoyens sont physiquement possibles et leur réalisation désirable, le gouvernement doit se conformer à leurs désirs, en ce qui concerne l'administration de la chose publique.

Un gouvernement du Crédit social fera adopter une législation permanente, en vue de maintenir l'ordre public en cas d'urgence, tout en respectant les droits fondamentaux des citoyens.



DROITS LINGUISTIQUES

Le parti Crédit social du Canada est d'avis que tous les Canadiens ont le droit de communiquer avec leur gouvernement en français ou en anglais, selon leurs préférences. Dans l'administration fédérale, le gouvernement doit assurer ce droit linguistique à tous les citoyens.



DROITS SYNDICAUX



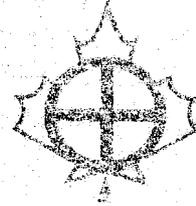
Le Crédit Social reconnaît à tout travailleur le droit d'adhérer ou de refuser d'adhérer à tout syndicat et de participer ou non à ses activités sans discrimination aucune.

Un gouvernement créditiste verra à l'institution de tribunaux spéciaux pour régler les différends de nature à nuire à la sécurité ou à l'économie nationale que le processus ordinaire ne parvient pas à résoudre. Les décisions de ces tribunaux seront finales et exécutoires.

DROITS PROVINCIAUX

Un gouvernement du Crédit social mettra à la disposition des provinces les moyens financiers nécessaires afin qu'elles assument pleinement leurs responsabilités constitutionnelles sans ingérence du Fédéral.

POLITIQUES GOUVERNEMENTALES



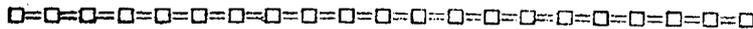
AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le parti Crédit social du Canada croit que la politique extérieure d'un pays doit s'élaborer d'une façon logique et être appliquée d'une façon constante. La reconnaissance des pays étrangers doit se fonder sur des principes appliqués uniformément.

A moins de directives contraires du Parlement, la reconnaissance "de facto" sera acquise par tout gouvernement élu démocratiquement.

Le parti Crédit social s'oppose à toute forme de totalitarisme. Il s'engage à favoriser l'expansion de la démocratie dans le monde par tous les moyens pacifiques.

Le Canada doit assumer sa part de responsabilités pour assurer le bien-être et le développement de la communauté mondiale. De façon générale, l'aide extérieure doit prendre la forme d'une assistance technique et matérielle.



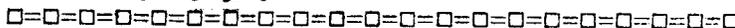
AGRICULTURE



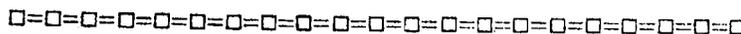
Le Crédit social considère les agriculteurs comme les nourriciers du pays. Pour cette raison, un gouvernement créditiste les encouragera et les protégera par des mesures justes, saines et progressives pour qu'ils occupent dans la société le rang qu'ils méritent.

Nous croyons que les services et les politiques de prêts de la Société de Crédit agricole et des autres organes gouvernementaux devront être ajustés afin de permettre aux milliers de cultivateurs qui ne peuvent présentement utiliser ces services, de le faire à l'avenir.

DÉFENSE NATIONALE



ADMINISTRATION DE L'ECONOMIQUE



LOGEMENT



La politique de sécurité nationale préconisée par le Crédit social est axée sur la défense du pays plutôt que sur l'agression.

Nous croyons que l'une des fonctions des armées canadiennes est de fournir des services d'urgence de toutes sortes que requiert la population.

Tout en favorisant l'expansion normale et dynamique de l'économie du pays, le Parti Crédit social établira une politique de paiement au comptant des dépenses administratives du gouvernement et un contrôle sévère de ces dernières. Les contribuables profiteront de ces politiques par un allègement du fardeau fiscal.

Le Crédit social préconise la décentralisation gouvernementale ce qui signifie moins de bureaucratie, plus d'efficacité et un coût d'administration moindre.

Le Crédit social ne favorise pas l'extension du régime des sociétés de la Couronne. Ces dernières devront rendre compte de leur administration au Parlement par l'entremise de l'Auditeur général du Canada. L'impartialité et l'indépendance de ce dernier doivent être accrues et sauvegardées.

Le Crédit social croit que la propriété de sa maison par le chef de famille contribue au développement de l'individu et au bien-être domestique et social.

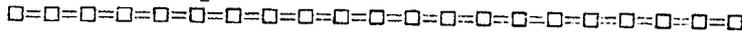
Nous encouragerons le développement de cette politique par la mise en place d'un programme national de logement qui:

- a) encouragera la construction de maisons unifamiliales.
- b) garantira des prêts à long terme à taux d'intérêt réduit.
- c) accordera des exemptions d'impôt sur l'intérêt des paiements d'hypothèques des maisons unifamiliales.
- d) accordera des exemptions d'impôt (taxes scolaires et municipales) aux propriétaires de maisons unifamiliales.

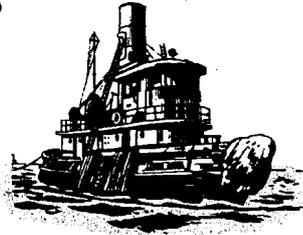
IMMIGRATION



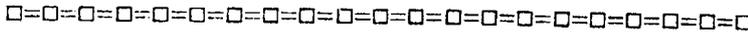
L'admission des immigrants au Canada devrait se faire en fonction des avantages qu'en retirent les Canadiens. Les provinces exercent une juridiction prioritaire dans ce domaine.



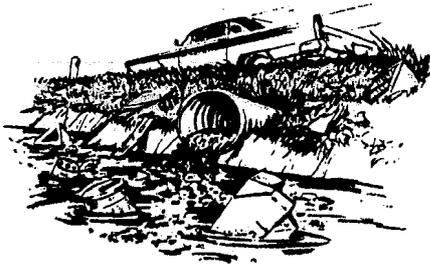
PÊCHERIES



Un gouvernement du Crédit social étendra la souveraineté nationale à tout le plateau continental adjacent d'un brassage de 1,000 toises ainsi qu'à toutes les ressources qui s'y trouvent, sous réserve de la sauvegarde des droits provinciaux.



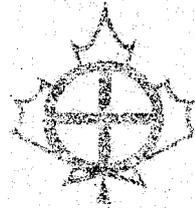
POLLUTION ET ENVIRONNEMENT



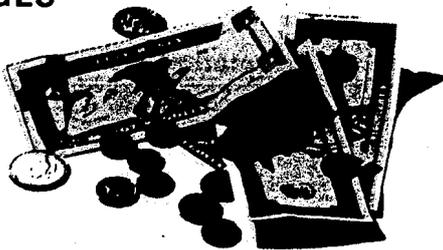
Le Crédit social soutient que les Canadiens sont les héritiers d'immenses richesses qu'il faut conserver.

Un gouvernement créditiste consacra les sommes nécessaires aux programmes de conservation et d'assainissement de l'environnement. Nous considérons cette question comme prioritaire.

POLITIQUES ECONOMIQUES

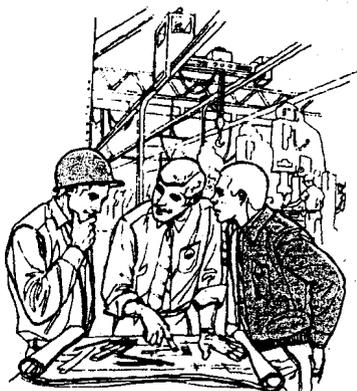


CHANGES



Un gouvernement créditiste accumulera des réserves d'échange en devises étrangères en plus de l'or et du dollar américain afin de permettre aux pays d'acheter nos produits avec leurs propres devises, ce qui facilitera le commerce international en enlevant une barrière qui nuit actuellement aux échanges internationaux.

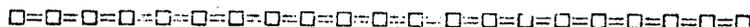
COMMERCE ET PRODUCTION



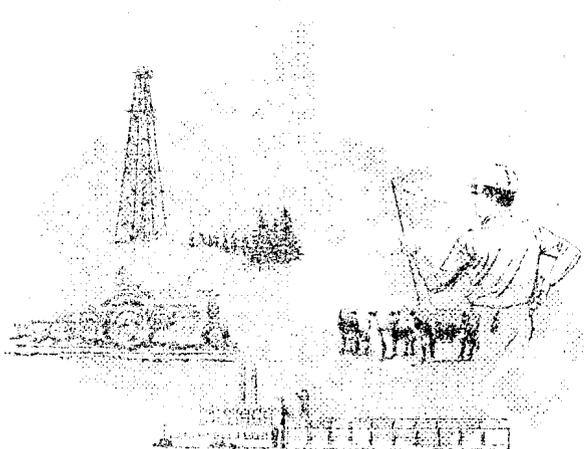
En vue de créer le climat économique essentiel à l'expansion de l'agriculture, de l'industrie, de l'habitation et de la mise en valeur de nos ressources, le parti Crédit social élaborera des politiques destinées à préserver et à promouvoir la ferme familiale et l'entreprise privée et à assurer un revenu raisonnable aux producteurs.

Cette politique sera réalisée en partie en:

- a) accordant des prêts à long terme à taux d'intérêt réduit (environ 3%) afin d'aider les producteurs à financer le coût de leurs moyens de production.
- b) réduisant les taxes à tous les niveaux, afin de réduire les coûts de production. Nous devons appliquer le principe qui veut que toute production nouvelle soit financée par des crédits nouveaux. (aux coûts de l'administration)



COMMERCE EXTÉRIEUR



Un gouvernement du Crédit social favorisera l'expansion du commerce extérieur en multipliant les missions commerciales à l'étranger, en signant des accords bilatéraux favorisant le troc et l'acquisition de devises étrangères,

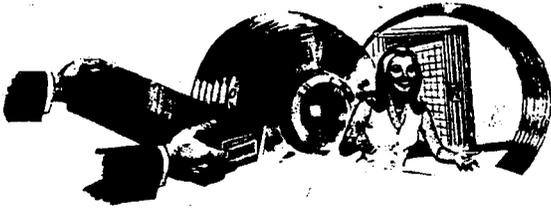
tout en évitant le plus possible l'importation de produits déjà en abondance au Canada.

Les politiques commerciales du Crédit social viseront, par ailleurs, à réduire les droits de douane et à abaisser les barrières tarifaires qui restreignent l'importation de biens que le Canada ne peut produire économiquement ou ne peut pas produire.

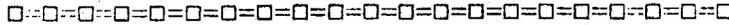
Un gouvernement créditiste ne considèrera pas les droits de douane comme une simple source de financement de ses dépenses, mais plutôt comme une mesure nécessaire à la protection de l'économie nationale.

Les recettes en provenance de l'application des tarifs douaniers seront employées à la création d'un double système de prix en vue de favoriser l'exportation de nos excédents réels. A cette fin, des escomptes spéciaux seront consentis aux producteurs afin de leur permettre d'exporter à des prix concurrentiels.

INVESTISSEMENT:



La Banque du Canada devra satisfaire les besoins financiers du secteur public par des avances de crédits nouveaux sans intérêt. Le citoyen canadien pourra alors décider librement de l'emploi de ses capitaux et les entreprises canadiennes pourront alors devenir la propriété des Canadiens.

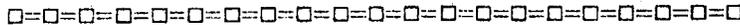


POLITIQUES FISCALES:



Pour débarrasser le pays du fardeau de dettes et d'impôts qui l'accable, un gouvernement du Crédit social mettra en pratique un système de paiement au comptant des frais d'administration du gouvernement. Ceci mettra un terme aux politiques de financement déficitaire poursuivies depuis des années au Canada par les gouvernements.

Les politiques du Crédit social permettront de réduire les dépenses gouvernementales par l'abaissement et l'extinction des dettes publiques et la mise au rancart de certains programmes onéreux visant à créer des emplois inutiles.



POLITIQUES MONÉTAIRES:



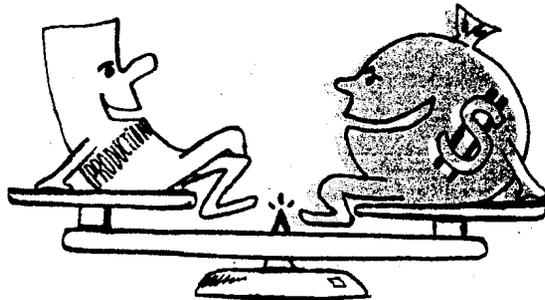
Un gouvernement du Crédit social établira un système monétaire moderne et scientifique qui ne permettra ni inflation ni déflation et qui donnera au Parlement canadien plein pouvoir sur la masse monétaire et le crédit par l'intermédiaire de la Banque du Canada.

Une administration compétente et impartiale régularisera la masse monétaire qui ne sera restreinte que par les limites de nos ressources naturelles et les activités économiques de la population.

Un gouvernement créditiste fera appel aux services de la Banque du Canada pour fournir à chaque province des prêts au coût d'administration pour le financement du secteur public, comme la construction des édifices gouvernementaux, des écoles, des hôpitaux et autres travaux publics.

La technologie moderne, l'automation ainsi que les surplus qu'elles permettent d'engendrer font partie intégrante de l'héritage canadien. Le parti Crédit social est d'avis que sans l'ingérence de l'Etat, le secteur privé est capable de produire abondamment tous les biens et services requis par les Canadiens.

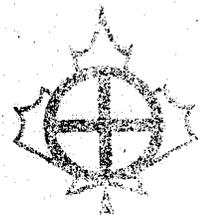
EQUILIBRE DE L'ECONOMIE:



Un pouvoir d'achat réel et suffisant doit constamment soutenir le marché afin qu'en tout temps le pouvoir d'achat des consommateurs soit en équilibre avec la somme des prix des biens de consommation disponibles.

La différence entre le coût total de la production et le pouvoir d'achat entre les mains des consommateurs, sera éliminée pour une partie, par le versement périodique de moyens d'achat à tous les Canadiens (sécurité sociale) et, pour l'autre partie, par une baisse des prix à la consommation.

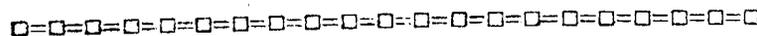
REFORMES PARLEMENTAIRES



CONSTITUTION

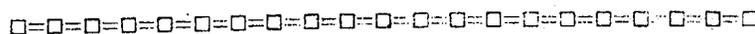


Les cadres constitutionnels du pays doivent permettre à tous les Canadiens de vivre et de s'épanouir librement dans leur pays. Ces cadres seront modifiés pour répondre aux changements qui prennent place dans le développement de notre pays.



LE SÉNAT

Dans le but d'assurer le fonctionnement efficace d'un gouvernement représentatif et dynamique, le parti Crédit social entreprendra la réforme du Sénat en limitant à dix années la durée des fonctions des sénateurs. La moitié d'entre eux seront nommés par le gouvernement fédéral et l'autre moitié par les gouvernements provinciaux, compte tenu des facteurs démographiques et géographiques.



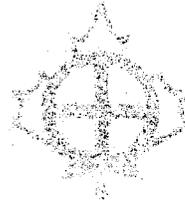
ELECTIONS A DATE FIXE



Le parti Crédit social préconise la tenue d'élections générales, tous les quatre ans, à date fixe, sauf le cas de la mise en minorité du gouvernement lors d'un vote spécifique de non-confiance.

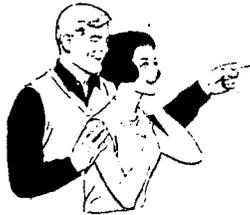


SECURITE SOCIALE



Le Crédit Social remplacera progressivement les programmes gouvernemen-

taux actuels de bien-être par ce programme de sécurité sociale et économique.



EXEMPTIONS D'IMPOT:

Couple marié	\$5,000
Célibataire	\$2,500
Par enfant	\$ 500
	(par année)

PRESTATIONS DE SECURITE ECONOMIQUE

Tout Canadien âgé de plus de 18 ans	\$1,200
Par enfant	\$ 250
	(par année)



Ces prestations sont versées indépendamment du salaire.



PENSIONS DE VIEILLESSE

Par mois	\$2000
Pour le conjoint	\$ 150
Total des Prestations:	\$ 350

Dans le cas de couples, toutes les prestations seront payées dès que l'un des conjoints aura atteint l'âge de la retraite. (60 ans)

INVALIDES:

Par mois	\$200
Pour le conjoint	\$150
Total des prestations	\$350



VEUVE/VEUF (avec enfants):

Par mois	\$200
Par enfant et par an	\$250

En remplacement des prestations actuelles.

S'il est entendu que le niveau des prestations est le même, le gouvernement créditiste accepterait d'administrer le pro-

gramme ci-dessus par l'entremise des gouvernements provinciaux désireux de répartir eux-mêmes ces allocations.